



**GROUPE SBT
COMPTES CONSOLIDES**

31 DECEMBRE 2022



Table des matières

États financiers	3
Compte de résultat consolidé	3
Bilan consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
Variations des capitaux propres	6
Faits marquants de l'exercice	7
Méthodes et principes de consolidation	7
Principes généraux	7
Définition du périmètre de consolidation	7
Variation du périmètre de consolidation	8
Intégration fiscale	9
Principes de consolidation	9
Écarts d'acquisition	10
Règles et méthodes comptables	11
Annexe 1. Écarts d'acquisition (goodwill)	14
Annexe 2.1. Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles	16
Annexe 2.2. Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	17
Annexe 2.3. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	18
Annexe 3. Valeurs brutes des actifs financiers	19
Annexe 4. Actif circulant	20
Annexe 5. Trésorerie nette	21
Annexe 6. Provisions	22
Annexe 7. Dettes financières	22
Annexe 8. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	23
Note annexe sur les impôts différés	24
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	25
Annexe 9. Chiffre d'affaires	25
Annexe 10. Autres produits d'exploitation	25
Annexe 11. Achats consommés	26
Annexe 12. Charges externes	26
Annexe 13. Impôts et taxes	27
Annexe 14. Charges de personnel	27
Annexe 15. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	27
Annexe 16. Produits financiers	28
Annexe 17. Charges financières	28
Annexe 18. Produits exceptionnels	28
Annexe 19. Charges exceptionnelles	29
Annexe 20. Charges d'impôts	29
La preuve d'impôts se décompose comme suit :	30
Autres Informations	31
Effectifs	31
Engagements hors-bilan	31
Rémunérations des commissaires aux comptes	31



Human(s) Matter

Rémunération des dirigeants.....	32
Évènements post-clôture.....	32

États financiers

Compte de résultat consolidé

Libellé	2022	2021
Chiffre d'affaires	18 511 250	16 831 697
Autres produits d'exploitation	1 249 598	1 072 506
Produits d'exploitation	19 760 849	17 904 204
Achats consommés	(790 373)	(414 556)
Charges externes	(6 790 322)	(6 166 826)
Impôts et taxes	(185 333)	(234 936)
Charges de personnel	(9 921 008)	(9 450 472)
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(646 149)	(618 252)
Charges d'exploitation	(18 333 185)	(16 885 042)
Résultat d'exploitation	1 427 664	1 019 162
Produits financiers	75 171	32 300
Charges financières	(172 907)	(46 194)
Résultat financier	(97 736)	(13 895)
Opérations en commun		
Résultat courant des entreprises intégrées	1 329 928	1 005 267
Produits exceptionnels	510 993	536 474
Charges exceptionnelles	(610 834)	(419 142)
Résultat exceptionnel	(99 841)	117 332
Charges d'impôts	(180 455)	(56 153)
Résultat net des entreprises intégrées	1 049 632	1 066 446
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 049 632	1 066 446
Intérêts minoritaires		
Résultat net (part du groupe)	1 049 632	1 066 446
Résultat par action	0,53	0,54
Résultat dilué par action	0,53	0,54

Bilan consolidé

Libellé	2022	2021
Capital souscrit non appelé		
Ecart d'acquisition	2 957 828	2 957 828
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 880 125	2 835 929
Immobilisations financières et titres mis en équivalence	360 584	362 751
Actif immobilisé	6 198 536	6 156 508
Stocks et en-cours		
Clients et comptes rattachés	5 672 415	4 117 087
Impôts différés	744 848	796 199
Autres créances et comptes de régularisation	1 722 235	1 578 464
Valeurs mobilières de placement	210 733	210 733
Disponibilités	3 434 383	2 434 377
Actif circulant	11 814 615	9 136 861
Total Actif	18 013 151	15 293 368
Capital	433 936	397 800
Primes liées au capital	9 458 986	6 567 487
Ecart de réévaluation		
Réserves (part du groupe)	(2 089 239)	(1 044 239)
Résultat net (Part du groupe)	1 049 632	1 066 446
Capitaux propres (Part du groupe)	8 853 315	6 987 495
Intérêts minoritaires		
Autres fonds propres	23 111	23 111
Total des capitaux propres	8 876 426	7 010 606
Ecart d'acquisition		
Provisions	93 840	426 215
Impôts différés	8 240	
Provisions et impôts différés	102 080	426 215
Dettes financières	2 438 953	2 638 016
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 052 928	1 746 204
Autres dettes et comptes de régularisation	4 497 764	3 472 328
Dettes	9 034 645	7 856 548
Total Passif	18 013 151	15 293 368

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé	2022.12	2021.12
Résultat net total des entités consolidées	1 049 632	1 066 446
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	388 778	376 659
Variation de l'impôt différé	36 197	41 467
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	(0)	(0)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		
Marge brute d'autofinancement	1 474 607	1 484 572
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(547 887)	(683 126)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	926 721	801 445
Acquisitions d'immobilisations	(771 596)	(1 803 089)
Cessions d'immobilisations		
Réduction des autres immobilisations financières	9 560	11 362
Incidence des variations de périmètre	0	(62 402)
Variation nette des placements à court terme	0	(210 733)
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(762 036)	(2 064 862)
Émissions d'emprunts	236 917	
Remboursements d'emprunts	(390 580)	(222 298)
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère		
Augmentations / réductions de capital	999 150	(1)
Actionnaires : capital appelé non versé		
Cessions (acq.) nettes d'actions propres	(50 992)	(2 291)
Variation nette des concours bancaires	(400)	(491)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	794 095	(225 080)
Variation de change sur la trésorerie (IV)	41 228	60 256
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	41 228	60 256
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	1 000 007	(1 428 242)
Trésorerie : ouverture	2 434 377	3 861 727
Trésorerie : ouverture	2 434 377	3 861 727
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	3 434 383	2 434 377
Contrôle	(0)	(0)

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)
2021	397 800	6 567 487	(728 869)	(32 094)	(283 275)	1 066 446	6 987 494
Affectation du résultat N-1 Distribution/ brut versé			1 066 446			(1 066 446)	
Var. de capital en numéraire et souscrip	36 136	2 891 499	(1 928 485)				999 150
Résultat						1 049 632	1 049 632
Autres augmentations, diminutions			(198 707)				(198 707)
Reclassement, restructuration et changement de méthode				(50 992)			(50 992)
Ecart de conversion, effet de change					66 738		66 738
Variations de périmètre							
2022	433 936	9 458 986	(1 789 615)	(83 086)	(216 537)	1 049 632	8 853 315

Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2022 a été marqué par :

- L'entrée de la SOCADIF au capital de la société SBT par une opération d'augmentation de capital/émission d'obligations convertibles en actions, suivie d'une réduction de capital non motivée par des pertes en vue du rachat des actionnaires minoritaires constituant le flottant, et avec pour conséquence la radiation de la cote de la Société SBT sur le marché EURONEXT ACCESS ;
- Par conséquence, il en découle une nouvelle répartition du capital de la société SBT au 31/12/22, 25% de celui-ci étant détenu par la SOCADIF (542 495 actions), 72,80% par la société HuManCo et la société LCP (1 579 464 actions) et le reste par de l'autocontrôle et des actionnaires minoritaires, pour un total de 2 169 678 actions au 31/12/22 ;
- La participation par la société SBT à la levée de fonds de la société UNITED CROCOS par la réalisation de deux virements bancaires à hauteur de 20 000€ ;
- La dépréciation des titres de la société HappyBlueFish studio à hauteur de 50% de leur valeur au 31/12/22, soit un montant déprécié de 75 004€ ;
- La fusion par voie d'absorption de la société filiale BL CONSULTANTS FORMATION (ex. filiale à 100% de la société BL CONSULTANTS, acquise puis fusionnée dans la société HUMANS MATTER fin 2021) dans la société HUMANS MATTER début d'année 2022 (fusion rétroactive au 1er janvier 2022) ;
- Dans l'organigramme du groupe SBT, la société SBT reste la société mère et HUMANS MATTER devient son unique filiale. Par ailleurs, les filiales étrangères HAPPYNEURON INC, OSE CORPORATION US et OSE CORPORATION HONG KONG restent des filiales de HUMANS MATTER.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, en application des dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (« ANC ») n°2020-01.

Le règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés remplace le règlement CRC n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable et entre en application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Son application est prospective puisqu'elle porte sur les opérations et les contrats survenant après la date de première application. L'absence de rétroactivité signifie que des opérations de même nature survenue avant et après le 1er janvier 2021 seront comptabilisées selon les méthodes comptables en vigueur respectivement avant et après cette date.

Le groupe n'a pas choisi d'appliquer ce nouveau règlement de manière rétrospective pour les méthodes rendues obligatoires par le règlement, notamment la comptabilisation des frais d'établissement en charges, seul changement apporté par le nouveau règlement pouvant impacter les comptes consolidés du groupe.

L'application de ce nouveau règlement comptable est sans impact significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2022, tant au niveau des méthodes comptables que de la présentation des comptes consolidés.

Définition du périmètre de consolidation

Le Groupe SBT a publié ses premiers comptes consolidés le 31 décembre 2006, suite à son introduction sur le Marché Libre d'Euronext Paris le 26 avril 2006.

Les états financiers des entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date effective de transfert du contrôle. Ce contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans chacune des filiales.

Au 31 décembre 2022, le périmètre comprenait 5 sociétés.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)	Adresse	Pays	Siren
HAPPYNEURON INC	IG	100,00	100,00	1430 Walnut Street, Suite 200 Philadelphia, PA, 1902, USA	ETATS UNIS	20-3755393
OSE HONG KONG	IG	100,00	100,00	7/F Hong Kong Trade CTR 161- 167 DES VŒUX RD Central	HONG KONG	2445428
OSE NEW YORK	IG	100,00	100,00	C/O Deborah A. Nilson & Associates, PLLC 10 East 40th Street Suite 3310 New-York 10016	ETATS UNIS	101-1801045
HUMANS MATTER	IG	100,00	100,00	52 quai Rambaud 69002 LYON	FRANCE	451130744
SBT	IG	100,00	100,00	114 Boulevard Malherbes 75017 PARIS	FRANCE	432681427

Variation du périmètre de consolidation

En 2021, le Groupe SBT a vu disparaître de son périmètre les sociétés ARNAVA, SYMETRIX, TWINCORP et HAPPYNEURON. Ces sociétés ont été fusionnées dans la société FPB2, devenue HUMANS MATTER.

Le rachat de la société BL CONSULTANTS (acquisition des titres BL CONSULTANTS pour un montant de 426.199€) en novembre 2021 s'est traduit à la clôture par une fusion de cette société dans la société HUMANS MATTER avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021.

La société BL CONSULTANTS avait une filiale, la société BL CONSULTANTS FORMATION, qui par l'effet de la fusion est devenue une filiale de HUMANS MATTER.

En 2022, l'entreprise BL CONSULTANTS FORMATION a été fusionnée dans HUMANS MATTER.

Historique des changements de périmètre :

- En 2018, SBT a acquis 68 actions supplémentaires du capital de SYMETRIX SAS. Sa participation dans la société SYMETRIX SAS s'élève donc à 100% ;
- En 2017, SBT a acquis 100% du capital de la SAS TWIN CORP ;
- En 2017, SBT a acquis 68 actions supplémentaires du capital de SYMETRIX SAS. Sa participation dans la société SYMETRIX SAS s'élève désormais à 98,77% ;
- En 2016, SBT a acquis 2,3% supplémentaire du capital de SYMETRIX ;
- En 2016, SBT a acquis 5% supplémentaire du capital de OSE Consulting SAS. Sa participation dans la société OSE Consulting SAS s'élève désormais à 100% ;
- En 2016, HAPPYNEURON SAS a racheté les actions des actionnaires minoritaires de sa filiale HAPPYNEURON INC et devient propriétaire à 100% de sa filiale.
- OSE Consulting SAS a créé 2 filiales étrangères, courant 2016, dont elle détient 100% des titres :
 - o OSE Corp. Situé à New-York au Etats-Unis ;
 - o OSE Consulting H.K situé à Hong-Kong

- Fin 2014, la société mère SBT concède un abandon de créance de 78k en faveur de HAPPYNEURON SAS. Son capital social est augmenté d'autant.
- Fusion absorption au 27 décembre 2014 de la société EDITIONS CREASOFT détenue à 100% par la société mère SBT au profit de la société HAPPYNEURON SAS. Effet rétroactif de la fusion au 1er janvier 2014
- Transmission universelle de patrimoine au 27 décembre 2014 de la société Coach Mémoire au profit de la société mère SBT qui la détenait à 100%.
- Acquisition complémentaire des titres SYMETRIX par SBT pour 55 K€ portant ainsi le pourcentage de détention des titres SYMETRIX à 95% contre 89% en 2013.
- Création de la société HAPPYNEURON France au 01 janvier 2012 au capital de 100 K€, filiale à 100% de la société SBT.
- Transmission universelle de patrimoine au 31 Août 2012 de la société GENEZIS détenues à 100 % au profit de la société SYMETRIX après rachat des minoritaires.

Cession par SBT en novembre 2012 des titres de participation de la société HAPPYNEURON Inc (dépréciés en totalité) à la société HAPPYNEURON SAS pour 77 K€.

Intégration fiscale

SBT a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2009.

Depuis 2014, le périmètre inclut toutes les sociétés françaises du groupe, à l'exception de TWIN CORP : ARNAVA, OSE Consulting SAS, SYMETRIX, HAPPYNEURON SAS.

Depuis 2018, TWIN CORP a rejoint le groupe d'intégration fiscale.

Depuis 2021, le groupe d'intégration fiscale est constitué de SBT et HUMANS MATTER.

Principes de consolidation

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les entités consolidées selon la méthode d'intégration globale sont éliminées.

Les règles et méthodes comptables des différentes filiales sont sensiblement les mêmes et conformes aux règles du groupe ; l'incidence d'éventuels ajustements sur le patrimoine, la situation financière et le résultat consolidé étant négligeable, aucun retraitement n'a été effectué.

Concernant la méthode de conversion des comptes libellés en dollars US et en dollars H.K, le compte de résultat a été converti au taux de conversion moyen de l'exercice, soit :

- 0,94962 euros pour 1 dollar US pour HAPPYNEURON INC et OSE CORP ;
- 0,12128 euros pour 1 dollar H.K pour OSE Consulting H.K

Le bilan a été converti au taux du 31 décembre 2022, soit :

- 0,93756 euros pour 1 dollars US pour HAPPYNEURON INC et OSE CORP ;

- 0,12025 euros pour 1 dollars H.K pour OSE Consulting H.K

L'écart de résultat ainsi constaté s'élève à 5.750€.

Écarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs et passifs identifiables de cette entité sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur estimée à la date d'acquisition.

En cas d'écart positif entre le prix d'acquisition net et la juste valeur des actifs et passifs identifiables, l'excédent est porté en écart d'acquisition à l'actif du bilan consolidé.

Le prix d'acquisition net inclut tous les honoraires et les frais accessoires directement liés à l'acquisition.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Écarts d'acquisition ».

Depuis 2016, le groupe SBT, en accord avec la nouvelle réglementation, a décidé de ne plus amortir ses écarts d'acquisition et de procéder à un test de dépréciation, ceci constitue un changement de méthode par rapport aux années antérieures.

Les amortissements précédemment effectués ne sont bien entendu pas repris.

En 2021, l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés BL CONSULTANTS (fusionnée dans la société HUMANS MATTER à la clôture) et BL CONSULTANTS FORMATION ont fait naître de nouveaux écarts d'acquisitions que l'on retrouve à l'actif du bilan consolidé. De même, l'acquisition de fonds de commerce durant l'exercice ont également fait naître de nouveaux écarts d'acquisitions.

Pas de nouvel écart d'acquisition constaté en 2022.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Le groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif.
- Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :
 - La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
 - L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre ;
 - Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation ;
 - L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
 - La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
 - Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable ;
 - Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires ;
 - Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition.
- Amortissement des immobilisations incorporelles :
 - Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 10 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
- Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.
- La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel outillage	2 à 10 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 5 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans

DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES

- Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture.
- Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition avec constitution d'une provision pour dépréciation si leur valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissements

Depuis l'exercice 2015, les Crédits d'impôt (CIR et CII) du groupe sont constatés dans les comptes consolidés en subvention d'investissements.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode qui consiste à considérer le bien reçu en location. Dans ce cas, les loyers versés sont constatés en charges au compte de résultat et le bien ne doit figurer à l'actif de l'entreprise utilisatrice tant que celle-ci n'a pas levé son option d'achat ;

Cette solution est basée sur la forme juridique de l'opération : il n'y a pas transfert de propriété du bien dans le patrimoine de l'utilisateur.

Reconnaissance des produits

Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31/12/2021 faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. Cependant, les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.

Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêt des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

L'impôt sur les sociétés résultant des décalages temporaires répétitifs et des retraitements a été constaté en impôt différé.

L'impôt différé est calculé au taux d'impôt en vigueur, soit 25% pour les sociétés françaises. Les taux d'impôts ne devraient pas évoluer à moyen terme, en effet, il est toujours prévu :

- un taux d'impôt de 25% sur la totalité du résultat fiscal pour 2023 et 2024 ;

Les impôts différés sur les déficits reportables des sociétés françaises du groupe ont été activés en raison des perspectives de l'activité.

Pour la société HAPPYNEURON INC, les impôts différés sur les déficits reportables ont été activés à hauteur de 30%. Pour la société OSE CORP, les impôts différés sur les déficits reportables ont été activés à hauteur de 100%.

Sur la base des prévisions de résultats, ces déficits reportables devraient être utilisés à moyen terme.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements du groupe au titre des indemnités de départ à la retraite sont calculés en appliquant une méthode actuarielle rétrospective prorata temporis.

Le taux d'actualisation retenu est de 3,84% au 31/12/2022 contre 0,98% au 31/12/2021. L'engagement est calculé en tenant compte des hypothèses de progression de salaire de 4% constant et de rotation du personnel de 5% constant.

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Écarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	2021	2022	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Autres variations
Ecart d'acquisition	6 030 169	6 030 169					
Amortissements des écarts d'acquisition	(2 572 342)	(2 572 342)					
Dépréciations des écarts d'acquisition	(500 000)	(500 000)					
Valeur nette	2 957 828	2 957 828					

Rappel 2021 : Impact de la fusion entre sociétés sœurs en 2021 sur les écarts d'acquisition – Changement de méthode

À la suite de la fusion entre les sociétés Arnava, Happy Neuron, Symetrix et Twin Corp dans la société FPB2 (désormais Humans Matter) au 30 juin 2021 avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2021, le groupe SBT a décidé de modifier son offre de prestation de service.

L'offre de service SBT est désormais globale, avec notamment la création de parcours qui réunissent toutes les compétences des anciennes sociétés. De ce fait nous ne pouvons plus suivre précisément le chiffre d'affaires de chaque segment de notre offre. Mais surtout, les métiers s'entrecoupent et les collaborateurs deviennent de plus en plus polyvalents, il est donc impossible de déterminer les charges associées aux anciens fonds de commerces sur lesquels un écart d'acquisition a été calculé et vérifié chaque année.

Afin de gérer le suivi des performances, le groupe SBT a donc décidé, en vertu de la note de présentation du règlement ANC 2015-06 relatif au PCG, de considérer qu'à partir de la fusion, les écarts d'acquisition historiques seraient combinés et traité comme un seul fonds sur lequel l'écart d'acquisition sera valorisé.

L'innovation étant une priorité permanente, tout nouveau fonds de commerce constitué ou acquis sera apprécié unitairement et, au bout de 5 ans nous considérons qu'il ne sera plus suivi en tant que tel mais intégré dans l'offre globale.

Valorisation nette des écarts d'acquisition historique jusqu'au 31/12/2020 :

- ARNAVA :	1€
- Happy Neuron (Motus) :	402 457€
- SYMETRIX :	181 743€
- OSE CONSULTING	1 068 419€
- Happy Neuron INC	4 246€
- Happy Neurin (Creasoft) :	41 357€
- TWIN CORP	628 310€

Valorisation nette des écarts d'acquisition à partir du 01/01/2021 :

- Humans Matter :	2 326 533€
-------------------	------------

Comme mentionné précédemment, le groupe SBT a décidé de ne plus amortir systématiquement ses goodwill mais de procéder à un test de dépréciation.

À fin 2022, les tests d'indice de perte de valeur effectués n'ont pas révélé de perte à constater sur les différents goodwill du groupe.

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	6 030 169	(2 572 342)	(500 000)	2 957 828
Partenaires				
HUMANS MATTER	5 817 214	(2 424 071)	(500 000)	2 893 143
EX. EDITIONS CREASOFT	189 628	(148 271)		41 357
HAPPYNEURON INC	4 246			4 246
BLC FORMATION	19 081			19 081

Annexe 2.1. Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	2 061	2 061					
Concessions, brevets et droits similaires	6 617 086	7 374 910					757 824
Fonds commercial	27	27					
Autres immobilisations incorporelles	47 959	47 959					
Immobilisations incorporelles en cours	808 669	759 228	408 383				(457 824)
Avances et acomptes s/immo. incorp.	510 083	466 878	256 795				(300 000)
Immobilisations incorporelles	7 985 885	8 651 063	665 178				
Constructions	17 190	17 190					
Autres immobilisations corporelles	514 946	540 652	24 729		977		
Immobilisations corporelles en cours							
Immobilisations corporelles	532 136	557 842	24 729		977		
Total	8 518 021	9 208 905	689 908		977		

Le groupe SBT inscrit au bilan les frais de développement interne. Ces coûts font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans.

Ils sont inscrits à l'actif dès lors que les critères d'activation sont remplis notamment quant aux perspectives commerciales. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre.

Une dépréciation est constatée le cas échéant.

Les principales immobilisations activées au cours de l'exercice sont :

- HN ACADEMY 1^{ère} partie pour 391 K€
- EXAMATH 5-8 pour 131 K€
- ANTHROPOVIZ pour 34 K€
- MODULE DES RESULTATS pour 94 K€
- ETAC-ICM pour 52 K€
- E2L pour 35K€
- FRBIO pour 20K€

Annexe 2.2. Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	(261)	(261)					
Concessions, brevets et droits similaires	(5 175 817)	(5 769 124)	(593 308)	0			
Autres immobilisations incorporelles							
Amortissements des immobilisations incorporelles	(5 176 077)	(5 769 385)	(593 308)	0			
Constructions							
Autres immobilisations corporelles	(429 099)	(482 480)	(52 841)		(540)		
Amortissements des immobilisations corporelles	(429 099)	(482 480)	(52 841)		(540)		
Amortissements sur actif immobilisé	(5 605 176)	(6 251 865)	(646 149)	0	(540)		

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Libellé	Immobilisations Incorporelles			Net
	Brut	Amortissements	Dépréciations	
Ouverture	7 985 885	(5 176 077)	(76 915)	2 732 893
Augmentation (Inv,Emp)	665 178			665 178
Dotation		(593 308)		(593 308)
Diminution (Cess, Remb.)				
Reprise				
Autres variations				
Effet de chage et réévaluation				
Variation de périmètre				
Clôture	8 651 063	(5 769 385)	(76 915)	2 804 763

Libellé	Immobilisations Corporelles			Net
	Brut	Amortissements	Dépréciations	
Ouverture	532 136	(429 099)		103 037
Augmentation (Inv,Emp)	24 729			24 729
Dotation		(52 841)		(52 841)
Diminution (Cess, Remb.)				
Reprise				
Autres variations				
Effet de change et réévaluation	977	(540)		437
Variation de périmètre				
Clôture	557 842	(482 480)		75 362

Annexe 2.3. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(76 915)	(76 915)					
Dépréciations sur actif immobilisé	(76 915)	(76 915)					

Une dépréciation d'immobilisation a été effectuée à 100% de la valeur nette comptable en 2020 pour un produit qui n'est plus vendu (nombreux concurrents gratuits sur le marché) mais donné en complément de nos prestations à nos clients.

Maintien de cette dépréciation dans les comptes de 2022.

Annexe 3. Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2021	2022	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	213 168	283 168	70 000				
Actions propres							
Prêts	22 893	13 333		(9 560)			
Dépôts et cautionnements versés	126 735	139 132	11 688		709		
Compte de liaison (Cessions internes)	(45)	(45)					
Immobilisations financières	362 751	435 588	81 688	(9 560)	709		
Titres mis en équivalence							
Actifs financiers	362 751	435 588	81 688	(9 560)	709		

Les 283 K€ de titres de participation à la clôture correspondent pour 100K€ à l'acquisition d'une participation dans la société HAPPY BLUE FISH par SBT en 2017 puis pour 50K€ de plus en 2022, pour 113K€ à l'acquisition d'une participation dans la société HELLO ELTON par SBT en 2021 et pour 20K€ à l'acquisition d'une participation dans la société UNITED CROCOS par SBT en 2022. Ces titres de participations ne font pas partie du périmètre de consolidation.

La synthèse des immobilisations financière est la suivante :

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<4 ans	> 5 ans
Prêts	13 333	13 333		
Dépôts et cautionnements versés	139 132	240	138 891	
Total	152 465	13 574	138 891	

Libellé	Immobilisations financières	Provisions sur immobilisations financières	Valeur nette
Ouverture	362 751		362 751
Augmentation (Inv,Emp)	81 688		81 688
Dotation			
Diminution (Cess, Remb.)	(9 560)		(9 560)
Reprise			
Autres variations			
Effet de change et réévaluation	709		709
Clôture	435 588		435 588

Annexe 4. Actif circulant

Libellé	2022			2021		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	5 699 934	(27 519)	5 672 415	4 143 003	(25 916)	4 117 087
Clients et comptes rattachés	5 699 934	(27 519)	5 672 415	4 143 003	(25 916)	4 117 087
Avances et acomptes versés sur commandes				17 670		17 670
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	112 684		112 684	40 773		40 773
Créances fiscales hors IS part < 1an	1 032 260		1 032 260	480 970		480 970
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	350 523		350 523	808 332		808 332
Comptes courants part < 1an	2 673		2 673	62 673		62 673
Autres créances part < 1an	113 021		113 021	36 789		36 789
Charges constatées d'avance part < 1 an	111 075		111 075	131 257		131 257
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)	(0)		(0)	(0)		(0)
Compte de liaison (Intra-groupe bas de bilan)	(0)		(0)	(0)		(0)
Autres créances et comptes de régularisation	1 722 235		1 722 235	1 578 464		1 578 464
Actif circulant	7 422 169	(27 519)	7 394 650	5 721 467	(25 916)	5 695 551

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans
Clients et comptes rattachés part < 1 an	5 699 934	5 699 934				
Clients et comptes rattachés	5 699 934	5 699 934				
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	112 684	112 684				
Créances fiscales hors IS- part < 1an	1 032 260	1 032 260				
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	350 523	350 523				
Comptes courants - part < 1an	2 673	2 673				
Autres créances part < 1an	113 021	113 021				
Charges constatées d'avance part < 1 an	111 075	111 075				
Autres créances et comptes de régularisation	1 722 235	1 722 235				
Actif circulant	7 422 169	7 422 169				

Annexe 5. Trésorerie nette

Libellé	2021	2022
Trésorerie active nette	2 434 377	3 434 383
Disponibilités	2 434 377	3 434 383
Trésorerie à court terme	2 434 377	3 434 383
Placements à court terme	210 733	210 733
VMP - Autres placements	210 733	210 733
Trésorerie passive assimilée à une dette	400	
Concours bancaires (dettes)	400	
Trésorerie à long terme	210 333	210 733
Trésorerie nette	2 644 711	3 645 117

Annexe 6. Provisions

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges < 1 an	80 000	50 000		(30 000)			
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	346 215	43 840		(302 375)			
Provisions et impôts différés	426 215	93 840		(332 375)			

La reprise de provision pour litige RH concerne :

- HUMANS MATTER : 30 K€

La reprise d'indemnité de départ à la retraite a été mouvementée comme suit courant 2022 :

- Reprise de 293 K€ chez HUMANS MATTER ;
- Reprise de 9 K€ chez SBT ;

Annexe 7. Dettes financières

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 339 466	1 059 305		(280 161)			
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	1 040 000	929 581		(110 419)			
Dépôts et cautionnements reçus	400	400					
Emission titres part. & av. de l'Etat - courant	257 750	494 667	236 917				
Concours bancaires (dettes)	400						(400)
Dettes financières	2 638 016	2 483 953	236 917	(390 580)			(400)

L'augmentation de 237 K€ des dettes financières s'explique par les éléments suivants :

- HUMANS MATTER pour 81 K€, versement du solde de l'avance remboursable BPI dans le cadre d'une aide à la commercialisation à l'international (1^{er} versement effectué sur le compte de la société FPB2 en 2019)
- SBT pour 156 K€ correspondant au montant de l'avance remboursable perçue par SBT au titre du projet THERADIA

La diminution de 237 K€ des emprunts est liée aux remboursements d'emprunts précédemment contractés par :

- SBT pour 110 K€ (premières échéances de remboursement des 2 PGE contractés par SBT en 2020) ;
- HUMANS MATTER pour 20 K€ et 260 K€ (remboursement emprunt anciennement SYMETRIX et premières échéances de remboursement des 3 PGE contractés par HUMANS MATTER en 2020).

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 059 305	353 402	262 342	264 034	179 527		
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	929 581	257 833	258 707	259 575	153 466		
Dépôts et cautionnements reçus	400		400				
Emission titres part. & av. de l'Etat - part < 1 an	494 667		73 750				420 917
Dettes financières	2 483 953	611 235	595 199	523 609	332 993		420 917

Annexe 8. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2021	2022
Dettes fournisseurs part < 1 an	1 746 204	2 052 928
Dettes fournisseurs	1 746 204	2 052 928
Avances acomptes reçus sur commandes	19 848	10 876
Dettes sociales part < 1 an	1 466 989	1 715 616
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 082 225	1 700 239
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	2 104	4 735
Comptes courants groupe part < 1 an	51 600	20 002
Autres dettes part > 1 an	28 288	
Autres dettes part < 1 an	23 892	14 921
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	7 063	8 158
Produits constatés d'avance part < 1 an	790 318	1 023 216
Autres dettes et comptes de régularisation	3 472 328	4 497 764
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	5 218 531	6 550 692

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	2 052 928	2 052 928					
Avances acomptes reçus	10 876	10 876					
Dettes sociales part < 1 an	1 715 616	1 715 616					
Dettes fiscales hors IS part < 1 an	1 700 239	1 700 239					
Impôts sur les bénéfices part < 1 an	4 735	4 735					
Comptes courants groupe part < 1 an	20 002	20 002					
Autres dettes part > 1 an							
Autres dettes part < 1 an	14 921	14 921					
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	8 158	8 158					
Produits constatés d'avance part < 1 an	1 023 216	1 023 216					
Autres dettes et comptes de régularisation	6 550 692	6 550 692					
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	6 550 692	6 550 692					

Note annexe sur les impôts différés

Libellé	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres variations
Impôts différés - actif	796 199	774 848	4 505	(40 702)	6 606		8 240
Impôts différés - passif		8 240					8 240
Valeur nette impôt différé	796 199	766 607	4 505	(40 702)	6 606		
Liasse Fiscalité différée (décalages temporaires)	115 896	167 039	44 537		6 606		
A1 Annulation part IP et MEE	627 315	588 597	(3 209)	(35 508)			
Sous total	52 988	10 971	(36 823)	(5 194)			
Autres	796 199	766 607	4 505	(40 702)	6 606		
Valeur nette par catégorie	796 199	766 607	4 505	(40 702)	6 606		

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 9. Chiffre d'affaires

Libellé	2022	2021
Ventes de marchandises	8 740 765	6 421 422
Production vendue de services	9 631 804	10 179 835
Produits des activités annexes	138 682	230 440
Chiffre d'affaires	18 511 250	16 831 697

Décomposition du Chiffre d'affaires par zone géographique et par activité :

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Etats-Unis	Chiffre d'affaires Hong-Kong	Total Chiffre d'affaires
Activité Design/Accompagnement	5 612 522 €	2 788 922 €	632 478 €	9 033 922 €
Activité Parcours	2 561 615 €	- €	- €	2 561 615 €
Activité Santé	4 998 206 €	489 362 €	- €	5 487 568 €
Activité Assesement / Tests	797 025 €	- €	- €	797 025 €
Activité Coaching	281 113 €	- €	- €	281 113 €
Activité Autres Produits	330 057 €	- €	19 950 €	350 007 €
Total activités	14 580 538 €	3 278 284 €	652 428 €	18 511 250 €

Annexe 10. Autres produits d'exploitation

Libellé	2022	2021
Production immobilisée	158 354	540 390
Subventions d'exploitation	743 053	136 798
Reprise sur provisions d'exploitation	0	33 000
Rep./Prov. engagements de retraite	302 375	208 593
Rep./Dépr. sur actif circulant	0	30 000
Transferts de charges d'exploitation	45 187	87 305
Autres produits	630	36 420
Autres produits d'exploitation	1 249 598	1 072 506

Annexe 11. Achats consommés

Libellé	2022	2021
Achats de marchandises	(126 349)	(71 250)
Achats d'études et prestations de services	(532 761)	(269 849)
Autres achats		
Achats non stockés de matières et fournitures	(131 263)	(73 458)
Achats consommés	(790 373)	(414 556)

Annexe 12. Charges externes

Libellé	2022	2021
Redevances de crédit-bail	(87 856)	(81 502)
Locations immobilières et charges locatives	(652 221)	(583 222)
Locations mobilières et charges locatives	(98 734)	(110 314)
Entretien et réparations	(110 930)	(72 247)
Primes d'assurances	(47 120)	(47 013)
Autres services extérieurs	(26 023)	(297 526)
Personnel détaché et intérimaire	(1 478 442)	(1 596 470)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(2 574 808)	(1 859 823)
Publicité, publications, relations publiques	(253 532)	(276 779)
Transport	(1 710)	(321)
Déplacements, missions et réceptions	(484 889)	(253 103)
Frais postaux et frais de télécommunications	(319 984)	(244 975)
Frais bancaires	(116 857)	(103 987)
Autres charges externes	(0)	(58 389)
Autres charges	(537 206)	(581 154)
Charges externes	(6 790 322)	(6 166 826)

L'augmentation du poste « Rémunération d'intermédiaires & honoraires » entre 2022 et 2021 (+715K€) s'explique par l'augmentation des honoraires HUMANCO entre 2022 et 2021 (+456K€ sur SBT et HUMANS MATTER), par des honoraires de prestataires externes travaillant sur des projets d'innovation faisant l'objet de subventions (nouveau 2022 : impact de +50K€ environ) et par l'augmentation des prestations réalisées par des externes sur certaines activités de l'entreprise (parcours, formations notamment).

L'augmentation du poste « Déplacements » entre 2022 et 2021 (+232K€) s'explique principalement par la reprise des formations et de l'ensemble de nos prestations dans un format « présentiel » après deux années marquées par le COVID et des coûts de déplacements qui s'en étaient retrouvés réduits au strict minimum.

Annexe 13. Impôts et taxes

Libellé	2022	2021
Impôts et taxes sur rémunérations	(126 021)	(148 757)
Autres impôts et taxes	(59 313)	(86 179)
Impôts et taxes	(185 333)	(234 936)

Annexe 14. Charges de personnel

Libellé	2022	2021
Rémunérations du personnel	(7 303 005)	(6 825 093)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 521 932)	(2 523 084)
Autres charges de personnel	(96 070)	(102 295)
Charges de personnel	(9 921 008)	(9 450 472)

Annexe 15. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2022	2021
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(305 229)	(262 187)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(340 920)	(356 065)
Dot/Prov. engagements de retraite		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(646 149)	(618 252)

Annexe 16. Produits financiers

Libellé	2022	2021
Dividendes des autres participations		93
Revenus des créances rattachées à des participations		214
Produits sur créances et VMP	917	
Reprise sur dépréciation titres - groupe		
Gains de change sur opérations financières	74 254	31 747
Autres produits financiers		245
Produits financiers	75 171	32 300

Annexe 17. Charges financières

Libellé	2022	2021
Charges d'intérêts	(44 493)	(14 207)
Pertes de change sur opérations financières	(53 410)	(31 988)
Autres charges financières	(75 004)	
Charges financières	(172 907)	(46 194)

Annexe 18. Produits exceptionnels

Libellé	2022	2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	129 990	134
Produits exceptionnel s/ exercices antérieurs	1 207	
Produits de cession de titres (conso.)		
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	349 796	486 340
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	30 000	50 000
Produits exceptionnels	510 993	536 474

Les produits exceptionnels sont essentiellement constitués d'indemnités reçues suite :

- à la décision rendue par le tribunal de commerce favorable à HUMANS MATTER dans un litige avec une ancienne salariée (94 K€)
- à la validation par la Cour d'Appel du licenciement pour faute grave d'un ancien salarié faisant suite à un litige datant de 2017 (26 K€)

Les crédits d'impôt recherche du groupe sont classés en subvention d'investissement à savoir :

- SBT : 232 409€ au titre du CIR 2022 (Crédit d'impôt Recherche) et au titre du CII 2022 (Crédit d'impôt innovation)

- HUMANS MATTER : 117 387€ au titre du CIR / CII 2022

La Reprise sur dépréciation exceptionnelle concerne une reprise sur la provision concernant un litige RH à la suite de la décision du tribunal en faveur de HUMANS MATTER (pour 50 000€).

Annexe 19. Charges exceptionnelles

Libellé	2022	2021
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(567 124)	(359 478)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(43 711)	(9 664)
VNC des immo. incorp. cédées		
Autres charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel		(50 000)
Charges exceptionnelles	(610 834)	(419 142)

Les 567 K€ de « Charges exceptionnelles sur opération de gestion » correspondent principalement :

- Au versement d'indemnités de rupture conventionnelle et d'indemnités de départ à la retraite de salariés pour 150 K€ ;
- Au versement d'honoraires de nos cabinets juridiques pour assistance sur le projet NUDGE et l'entrée de la SOCADIF au capital de SBT pour 360 K€ ;
- Au versement d'honoraires de nos cabinets juridiques pour assistance sur des projets de rachats de sociétés finalement non aboutis pour 53 K€ ;

Annexe 20. Charges d'impôts

Libellé	2022	2021
Impôt sur les bénéfices	(144 257)	(14 686)
Impôts différés	(36 197)	(41 467)
Charges d'impôts	(180 455)	(56 153)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Preuve d'impôt SBT		
		Montant
Résultat avant impôt :		1 230 087 
IS théorique :		- 307 522 Charges
<i>taux impôt consolidante</i>	<i>25,00%</i>	
IS réel :		- 180 454  Charges
<i>taux effectif impôt</i>	<i>14,67%</i>	
Différence :		- 127 068
Crédits d'impôts 2022		87 548
<i>Base CIR/CII/Mécénat 2022</i>		349 796 
<i>Base Amort Derog</i>		395 
Effets impôts différences permanentes :		- 8 980
BASE		35 919 
Effet taux d'imposition des filiales étrangères:		- 216 155 
Autres :		<u>10 519</u>
Total :		- 127 068

Autres Informations

Effectifs

En équivalent temps plein	31/12/2022	31/12/2021
SBT SA	19	22
HUMANS MATTER SAS	101	89
HAPPYNEURON Inc	3	3
OSE CORP.	5	5
OSE H.K.	3	3
Effectif total	131	122

Engagements hors-bilan

Les Prêts Garantis par l'Etat souscrits par SBT courant 2020 bénéficient de la garantie de l'Etat (garantie BPI) telle que prévue par l'arrêté du 23 mars 2020.

Pas d'autres engagements hors-bilan en cours.

Rémunérations des commissaires aux comptes

	31/12/2022	31/12/2021
SBT société mère	44 K€	39 K€
Filiales consolidées	22 K€	24 K€
TOTAL	66 K€	63 K€

Rémunération des dirigeants

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Rémunération allouée aux membres des organes de direction	112,3	147,5
Total	112,3	147,5

Évènements post-clôture

N/A